

## Discours de Xavier RONSIN, directeur de l'ENM

### Accueil de la promotion 2016

Le 1<sup>er</sup> février 2016

Mesdames et Messieurs les auditeurs de justice,

En ma qualité de directeur de cette école, c'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de vous accueillir dans cet amphithéâtre, situé à quelques minutes de l'ENM et suffisamment grand pour vous accueillir tous, vous qui allez constituer la promotion 2016, la promotion au nombre historique de 366 auditeurs de justice

Mais je vous le dis tout de suite

Vous ne rentrez **pas dans une école ordinaire**,

De même que vous n'êtes pas venus, je l'espère, rejoindre cette école **pour une ou des raisons ordinaires**

L'Ecole nationale de la magistrature n'est pas un lieu ordinaire, car pour pénétrer dans son bâtiment,

vous avez déjà dû **traverser un lieu peu ordinaire**

« **le parvis des droits de l'homme** »,

là même où spontanément, en janvier et en novembre 2015, des milliers de bordelais se sont rassemblés pour exprimer leur indignation à la suite des crimes abominables commis à Paris, dont certains ont peut-être touché malheureusement des proches ou des amis,

Ils se sont rassemblés devant ce lieu symbolique

- pour dire que la **démocratie** serait **toujours plus forte que la barbarie**,
- pour dire que les **droits de l'Homme**, dont celui si précieux de la liberté d'expression, mais aussi celui tout simple d'aller en toute liberté et en toute sécurité à la terrasse d'un café ou dans une salle de concert,
- pour dire que ces droits seront en démocratie toujours **plus forts que l'obscurantisme, la haine et la violence inhumaine**,

- pour dire leur attachement à ce que la Justice passe, châtie les assassins et aide les victimes blessées et les familles à se relever et à se reconstruire

Et si ces rassemblements ont eu lieu devant cette Ecole, qui est désormais, depuis ce matin votre Ecole, c'est parce que **celle-ci n'est effectivement pas une Ecole ordinaire,**

C'est ici qu'a été formée, **au métier de magistrat,** avec sa grandeur et ses servitudes,

dans la **ville même de Bordeaux,** associée aux noms si prestigieux de Montesquieu et de Montaigne,

c'est ici qu'a été formée, depuis 1972, **la totalité de la magistrature française actuellement en fonction,**

les noms les plus célèbres et en premier lieu les deux chefs de la Cour de Cassation, le premier président et le procureur général, respectivement président et vice-président du conseil d'administration de votre Ecole, que vous rencontrerez jeudi après-midi, pour un long et fructueux échange

mais aussi cette foule anonyme mais tout autant indispensable, tous ces juges et procureurs,

toutes ces femmes et ces hommes médiatiquement inconnus,

tous ces « **soldats du droit** » qui loin de la lumière des media, jour après jour, dans l'œuvre de justice,

ont accompli la plus belle des missions, celle de **gardiens et protecteurs des libertés,** que leur reconnaît notre constitution,

et ces milliers de magistrats, d'une certaine manière **vous accueillent à mes côtés** cet après-midi et se réjouissent de vous voir, vous la nouvelle génération,

- **reprendre le flambeau,**
- poursuivre leur mission,
- **partager les valeurs** auxquelles ils ou elles, ont cru toute leur vie,

Mais j'espère surtout que **vous,** vous éprouvez le même plaisir et la même fierté légitime, à vous retrouver dans cette Ecole,

Au premier jour **d'un cycle fondateur,** à l'importance considérable pour votre avenir professionnel et qui va durer 31 mois jusqu'à votre prise de fonction en septembre 2018...

Alors prenez le temps, prenons le temps de savourer ce moment,

**Car oui, soyez heureux et fiers d'avoir réussi le concours** particulièrement difficile de l'Ecole nationale de la magistrature,

au prix de nombreux efforts intellectuels, universitaires et personnels, mais aussi je le sais pour certains financiers,

au prix d'un **chemin** qui ne vous a sans doute pas épargné la solitude de l'effort,

un chemin semé d'obstacles et d'abord de doutes,

les vôtres, mais aussi ceux de votre entourage peut être,

qui tentaient de vous faire croire que vous n'y arriveriez jamais, peut-être parce que vous n'étiez pas dans la bonne ville, la bonne faculté de droit, le bon milieu social, la bonne année ou que sais-je encore

Votre **première victoire**, et je voulais lui rendre hommage,

a d'abord été celle du **courage, de l'effort et de la volonté**,

qui a permis à certains de briser le « plafond de verre »,

de leurs appréhensions parfois légitimes à se lancer dans cette aventure du concours,

**votre première victoire, c'est d'avoir cru en vous !**

Et j'ai une pensée particulière pour les **17 élèves de nos classes préparatoires de Douai, Paris et Bordeaux** (8 de la dernière promotion et 9 autres des promotions antérieures),

pour les **37 % d'entre vous qui étiez boursiers** pendant vos études universitaires et qui démontrent que la diversité sociale n'est pas un vain mot dans cette si belle Ecole de la République !

**Mais tous, soyez donc heureux et fiers** d'avoir été distingués et choisis parmi les meilleurs étudiants et étudiantes des facultés de droit ou des instituts d'études politiques de France,

**Heureux et fiers** car votre qualité était telle que le jury du concours d'entrée a, en toute indépendance,

non seulement pourvu **l'intégralité** des postes offerts au premier concours,

mais a également décidé d'en accueillir **un plus grand nombre**, par report d'autres postes non pourvus,

en fonction des marges budgétaires et administratives dont il disposait, si bien que vous êtes aujourd'hui 245

\*\*\*

Je n'oublie pas les autres, ceux qui n'étaient plus étudiants depuis quelques années,

**Soyez aussi heureux et fiers d'avoir fait ce choix difficile,**

soit par le biais des second et troisième concours, soit dans le cadre de la procédure d'intégration,

le choix d'avoir remis en cause votre **ancienne vie professionnelle** avec ce qu'elle comportait parfois de confort intellectuel, de stabilité y compris éventuellement sur le plan familial,

et d'avoir choisi l'aventure d'une reconversion professionnelle ambitieuse qui parfois a pu ressembler à un saut dans l'inconnu

\*\*\*

**Ce bonheur et cette fierté,**

J'ai voulu les **solemniser** pour la troisième année consécutive vendredi prochain, le 5 février 2016.

Cette symbolique est celle de la **cérémonie de serment collective**, de pratiquement toute la promotion réunie des 366 auditeurs, la plus grande promotion de toute l'histoire de la Magistrature depuis 1958.

Et cette cérémonie, je l'ai voulue

**Belle, solennelle et chaleureuse**

**Belle**

Dans la magnifique salle des pas perdus de la cour d'appel de Bordeaux, à côté précisément des deux statues de Montaigne et de Montesquieu, les deux plus célèbres magistrats bordelais

**Solennelle**

En présence, là aussi historique, du Président de la République, qui s'adressera ensuite à vous ;

c'est la première fois depuis 1958 qu'un Président de la République honorera de sa présence cette cérémonie du serment des auditeurs de justice;

il s'agira là du signe symbolique de son respect pour l'autorité judiciaire dont il est le gardien de l'indépendance aux termes de l'article 64 de notre constitution

il s'agira là du signe manifeste de l'importance qu'il attache au bon accomplissement par la magistrature de ses missions essentielles notamment de protection des libertés et de lutte contre le crime terroriste

il s'agira là du signe visible des décisions qu'il a prise avec l'ancienne Garde des sceaux pour renforcer depuis 2012 les effectifs de la magistrature en amplifiant encore en 2015 et 2016, et de manière spectaculaire les recrutements de jeunes magistrats.

cérémonie solennelle aussi bien sûr puisque seront présents le nouveau Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et le Ministre de la justice du Laos

ainsi que les plus hautes autorités judiciaires de notre pays, les chefs de la Cour de Cassation, les membres du Conseil supérieur de la magistrature, les autorités politiques et administratives de la région, les doyens d'enseignement de cette Ecole,

### **Chaleureuse**

J'ai tenu à la présence de vos familles ou de vos proches, dans la limite des places disponibles de la cour d'appel de Bordeaux,

Et ils auront ensuite, tous, la possibilité de visiter l'Ecole en votre compagnie,

C'est aussi une façon de leur rendre hommage, eux dont le soutien a, j'en suis sûr, eu beaucoup d'importance pour vous dans la préparation de ce concours

Je voudrais maintenant évoquer votre serment

**Vous prêterez vendredi serment solennellement**, l'un après l'autre de :

**« garder religieusement le secret professionnel et de vous conduire en tout comme un digne et loyal auditeur de justice »**

Ce **rite de passage** dans le monde judiciaire vous permettra désormais d'accéder au cœur de l'office du magistrat,

non seulement aux dossiers judiciaires eux-mêmes,

mais aussi à toutes les audiences, et surtout aux délibérés des juges

Cette prestation de serment vous donnera aussi l'occasion pour la première fois de **revêtir la robe de magistrat**, l'épitoge en moins

Cette robe qui depuis le milieu du 13<sup>ème</sup> siècle pour le siège, et du début du 14<sup>ème</sup> siècle grâce à Philippe le Bel pour le parquet,

signe l'appartenance à un corps et vous inscrit dans un **patrimoine historique immense**, celui de notre Occident, et de son attachement à la **prééminence du droit, irremplaçable pilier de la liberté**.

Cette robe **symboliquement fera sens**, dès votre stage en juridiction,

Et même « **sens double** »

Elle vous **protégera de l'extérieur** par le respect qu'elle sera appelée à susciter,

En raison de votre appartenance visible à la communauté judiciaire,

Elle vous rappellera aussi et surtout de **vous protéger de vous-même**, de votre histoire, de votre personnalité et de vos éventuels préjugés,

**En tout cas cette robe, je vous souhaite tout au long de votre vie professionnelle d'en rester fier et de lui faire honneur.**

\*\*\*\*\*

Mais je dois maintenant vous rappeler que ce métier de magistrat dont vous avez rêvé et qui s'ouvrira à vous au terme de vos 31 mois de scolarité n'est pas un « **métier ordinaire** »

**Soyez en persuadés : vous n'avez en effet pas choisi n'importe quel métier !**

En choisissant de devenir magistrat, vous n'allez pas devenir les **simples maillages** ou les **rouages indifférents d'une quelconque chaîne administrative**,

Dans le quotidien de votre futur métier de magistrat, comme juge ou comme substitut, **vous n'allez pas pouvoir vous abriter** ou vous réfugier derrière les ordres ou les conseils reçus pour fuir ce qui relèvera de votre seule et entière responsabilité,

Non, je vous préviens, **vous allez avoir tout de suite des pouvoirs considérables, des responsabilités immenses** qu'aucun autre agent de l'Etat n'aura eu, aussi tôt et aussi jeune.

Car soyez en persuadés, **vos actions, vos choix procéduraux, vos décisions**

**ce mot de « décision » qui m'est apparu tellement fondamental pour caractériser le métier de magistrat**

que nous l'avons mis en valeur sur les deux grandes affiches qui ornent la façade de l'Ecole et qui sont les portraits de 2 auditeurs de justice de la promotion 2015, Alexandre et Marion.

**Oui vos décisions vont toucher au plus intime de la vie de nos concitoyens,**

**qu'il s'agisse de leur honneur, de leur liberté, de leurs intérêts financiers, ou plus globalement de leur rapport à la vérité, à la justice ou à l'injustice,**

et cela, non pas une fois tous les deux ans, mais chaque jour et à chaque instant de votre exercice professionnel !

Et comme si cela ne suffisait pas, **vous allez chacun devoir incarner très concrètement, par votre attitude générale, par votre façon de vous exprimer, par le respect que vous manifesterez à ceux qui travailleront avec vous, auxiliaires de justice, experts, enquêteurs, fonctionnaires de justice,**

**Mais aussi que vous manifesterez à ceux que vous jugerez ou que vous contraindrez à être jugés,**

**Vous allez incarner très concrètement la notion de justice (certes toujours imparfaite, contingente, relative), mais qu'il vous appartiendra précisément de tirer le plus possible vers le haut,**

**Parce que l'idéal républicain, l'idéal démocratique, l'idéal du « vivre ensemble » passe déjà et avant tout**

**par la qualité de la rencontre ou de la confrontation du citoyen avec « sa justice », et donc bientôt avec vous.**

**Et cet idéal là, vous la nouvelle génération, il vous appartient aussi de l'écrire, de l'incarner, chacun et chacune à votre place et dans la juridiction que vous rejoindrez dans quelques mois.**

Alors pour cela, il faut que vous soyez **bien formés.**

Et c'est naturellement **l'ambition et la responsabilité** de cette Ecole, qui collectivement mettra tout en œuvre pour vous conduire, nous l'espérons tous sans exception, quelles que soient vos forces, vos faiblesses ou vos limites à devenir pleinement magistrats dans deux ans et demi,

Cette Ecole, je le dis aussi avec gravité, n'hésitera pas non plus, sous le contrôle du jury de classement,

A constater avec regret mais sans faiblesse

que malgré tous ses efforts, l'aptitude de certains à devenir magistrat n'a pas été acquise, ce qui imposera des choix douloureux mais que nous accompagnerons.

C'est pourquoi, il faudra aussi que vous soyez, vous-mêmes **acteurs de votre formation**, non pas dans la passivité ou l'évitement de la charge de travail très importante que cette Ecole vous procurera,

mais dans la recherche permanente par vous-même du perfectionnement et de la préparation à l'exercice de vos futures fonctions.

**Je vous dois en effet un langage de vérité,**  
vous allez **beaucoup travailler, beaucoup apprendre, faire beaucoup de rencontres j'en suis certain passionnantes**

**avec l'aide si précieuse de nos coordonnateurs de formation, présents dans cette salle et que je salue,**

**ou avec nos différents conférenciers invités,**

Vous allez vous découvrir parfois à l'aise, ou parfois en difficultés sur certaines des compétences attendues de chaque magistrat,

et au fil des exercices pédagogiques, des mises en situation ou des stages, vous devrez parfois redoubler d'efforts pour vaincre votre timidité, ou votre réserve, ou au contraire pour lutter contre vos éventuels excès d'assurance ou vos certitudes.

Vous devrez accepter d'être à votre tour jugés, critiqués ou conseillés sur vos points et marges possibles de progression.

Je dois vous dire aussi que cette Ecole n'est pas une super faculté de droit, et même si tout changement législatif ou réglementaire vous y sera enseigné, les connaissances juridiques seront supposées acquises.

Toutefois pour ceux qui en auraient malgré tout ponctuellement besoin, sachez que sur la base du volontariat, un tutorat juridique vous sera proposé par l'Ecole avec l'aide de la faculté de droit de Bordeaux.

Cette Ecole a pour ambition de vous apprendre non seulement à rédiger des jugements ou des réquisitoires, à conduire des entretiens, à présider des audiences, à dire la règle de droit et à trancher des litiges.

**Cette Ecole a surtout pour ambition de former des femmes et des hommes capables d'assumer - au plus haut niveau d'exigence et d'excellence possible - les immenses pouvoirs, les immenses responsabilités que la société va leur confier.**



Votre titre, votre fonction de magistrat, la plaque sur votre porte au tribunal, ou votre nom porté sur une ordonnance, un jugement ou un procès-verbal, ne suffiront pas à vous protéger des critiques, en cas de carence, d'insuffisance professionnelle ou de manquement déontologique.

**N'acceptez donc aucun compromis avec l'éthique et la déontologie.**

Il ne s'agit pas seulement du gage de votre dignité et de votre honneur.

Il s'agit rien de moins que de conserver la confiance du public dans les décisions de l'institution judiciaire.

**Souvenez-vous en toujours** : la justice est rendue au nom du peuple français.

**Ne vous trompez pas, c'est uniquement l'exigence de rigueur et de responsabilité que vous ferez vôtre, d'abord dans ces murs, ensuite lors de votre stage juridictionnel ou dans les stages extérieurs, qui vous protégera ultérieurement, vous personnellement mais aussi l'institution judiciaire que vous représenterez, et qui justifiera la confiance qui vous sera faite lors de votre nomination.**

\*\*\*\*\*

Un dernier mot enfin,

Une parole venue du passé pour vous parler de la Justice, un texte paru le 16 janvier 1880, il y a **136 ans**

Mais sa force et son lyrisme peuvent et doivent encore vous inspirer :

*« La grande formule de la Révolution, Liberté, Egalité, Fraternité, qui contient dans ses trois mots tous les droits de l'homme, toutes les réformes sociales, tous les préceptes de la morale, se résume dans une formule plus brève encore : la Justice.*

*Ce seul mot renferme en lui les conceptions des philosophes, les rêves des poètes, les efforts des nations, les héroïsmes des martyrs, les lamentations séculaires des malheureux, les revendications des précurseurs, les constitutions des politiques, les espérances des voyants : il est le cri profond de l'humanité depuis le jour inconnu où, sortie de la nature inférieure, elle lutte, pleure et pense. »*

Ce texte est de Georges Clémenceau, mais il nous parle encore.

**Mais la Justice** : c'est à vous désormais de l'incarner et de la faire vivre.

**Très bonne rentrée à l'Ecole nationale de la magistrature !**

Xavier RONSIN

*Seul le prononcé fait foi.*